

AAM Newsletter de Décembre 2011

From: **AAM_Newsletter@aamodels.be**
Sent: Wednesday, November 30, 2011 9:22:50 PM
To: destroyer01@hotmail.com



La Newsletter de l'AAM - Décembre 2011

!!

Bonjour à tous!

Après ces quelques premiers mois de l'existence de cette newsletter, nous voudrions, par une petite enquête en ligne, évaluer votre degré de satisfaction à propos de cette newsletter. Cela vaut-il la peine de continuer ? Faut-il changer quelque chose à la forme, au contenu, ... ? Vous pouvez tous exprimer votre avis en ligne par le biais de l'enquête sur <http://www.clubsaam.be/enquete.htm>



Sujets du mois

Prendre l'air : Les manifestations du mois

Les assemblées à épingler:

- 22/01/2012: Assemblée Générale Sportive des délégués de clubs de la LBA à Hofstade.
 - Remise des trophées 2011 (en matinée). *On y verra exposé par Philip Avonds le magnifique Fouga Magister avec lequel il a remporté le World Jet Masters cet été aux USA. On y félicitera aussi Brice Jacquemin, classé premier au classement européen F3M et Kevin Daniels qui a fait de même en course au pylone Q500.*
 - Elaboration du calendrier sportif 2012 (après-midi)
- 29/01/2012: Assemblée Sportive de l'AAM à Namur (matin).
 - A 11h30, conférence sur l'avion solaire Solar Impulse par quelqu'un qui a participé à sa conception.
 - Assemblée Générale Statutaire de l'AAM à Namur (après-midi)
- 26/02/2012: Assemblée Générale Statutaire LBA à

Audergem (centre sportif de l'ADEPS, salle R3)

Informations détaillées dans le prochain AAModels-info.

Actualités:



Le retour des compétitions en salle

Les mois d'hiver sont traditionnellement les mois où le vol en salle redevient très populaire. La saison Indoor bat actuellement son plein.

Après une saison sportive où cette discipline avait disparu de notre calendrier sportif, la saison sportive Indoor 2011-2012 revoit le jour. Selon toute vraisemblance, on pratiquera uniquement le F6B "Aéromusicals", bien moins astreignante que le F3P qui est avant tout un programme de figures prédéfinies, très exigeantes à réussir. On a déjà programmé un concours national à la date suivante:

- 5 février 2012

Les personnes de contact pour l'Indoor sont [Yves Van Gompel](#), directeur sportif et [Gérard Proot](#), coordinateur de la section.



De plus, le concours international Indoor de Lotto-Mons-Expo sera à nouveau organisé cet hiver, et plus précisément les 14 et 15 janvier 2012. On s'y consacrera uniquement à la catégorie la plus spectaculaire, à savoir l'Aeromusicals (F6B). Dans ce type de concours, destiné avant tout à promouvoir l'aéromodélisme auprès du public non-averti, les pilotes sont appelés à exécuter devant jury un programme d'acrobaties libre sur une musique de leur choix. Véritable spectacle artistique, l'Aeromusicals figure déjà aux programmes de grandes rencontres mondiales de sports à caractère artistique et le concours de Mons figurera en bonne place parmi les sélections pour les World Artistic Games organisés en décembre 2012 en Chine. La plupart des pays où l'Aeromusicals est pratiqué (dont la Belgique) auront droit à deux places parmi les pilotes sélectionnés, et l'organisateur promet une participation tous frais payés !

L'hélico 3D bientôt au championnat de Belgique ?

Nous l'avons annoncé dans le trimestriel de décembre : l'Hélico 3D a acquis ses lettres de noblesse auprès de la FAI. Cette catégorie figurera aux championnats d'Europe en Allemagne l'an prochain. Mais y verrons-nous des pilotes belges ? Rien n'est moins sûr, car personne ne semble vouloir assumer les indispensables rôles de directeur sportif, de coordinateur ou de juge. Et sans un encadrement minimum, il n'y aura pas de concours officiels F3N (le code de l'hélico 3D pour la FAI) en Belgique l'an prochain, et donc pas de sélection pour notre équipe... Si vous êtes disponibles, faites le savoir au [président de la commission sportive de la LBA](#).

La balle est dans le camp de nos pilotes d'hélicoptères.

Tiercé-photo du trimestre



Le concours "Tiercé Photos" de l'AAM (www.aamodels.be/sony/index.php) attire toujours plus de participants. Allez sur la page du site et choisissez parmi les huit photos présentées ce mois-ci les trois qui vous plaisent le plus, dans l'ordre de vos préférences (votre tiercé). La photo la plus prisée rapporte un prix à son auteur. De même, celui qui a proposé le tiercé des trois photos les plus prisées gagne un prix. Les prix de ce concours nous sont offerts par la firme ARESTI à Enghien. Cliquez vite sur le bandeau ci-dessous pour accéder directement au site de vote et y exprimer votre choix.



La gestion des terrains et la DGTA

Arrivée à échéance des autorisations DGTA d'ici fin 2011:

- Air D'United: 1 décembre. Autorisé jusqu'au 1/12/2016 courrier de la DGTA du 14/11/2011.
- Piper Club: 31 décembre. Autorisé jusqu'au 31/12/2016 courrier de la DGTA du 12/10/2011.
- Avia Eupen: 31 décembre

Que faire pour se mettre en règle? [Ici](#) vous retrouverez toute l'info.

Clubs en CTR civiles

1. *Model club du Chauffour, Model Club Leuzois, Blériot Club Verlaine, Royale Herstal Petite Aviation*
Vous devez observer :

- les restrictions qui vous ont été communiquées en septembre 2010 et juillet 2011. La période de transition se termine le 31/12/2011. A partir de cette date, les aéromodèles qui évolueront à partir de votre terrain devront être munis du dispositif qui alerte le pilote que la hauteur maximale est atteinte
- les restrictions définitives vous seront confirmées lors du prochain renouvellement.

2. *Les Vanneaux, Aéro Club José Blairon (correction par rapport à ce qui est é crit dans l'Aamodels-info)*

- la DGTA vous préviendra lorsque vous pourrez réintroduire la demande de renouvellement
- Les restrictions seront communiquées lorsque

vous recevrez l'autorisation.

Lorsqu'ils volent sur des terrains situés en CTR civiles, tous les membres AAM et VML doivent :

- respecter les restrictions de l'endroit où leur modèle évolue
- avoir leur modèle équipé du dispositif qui alerte le pilote que la hauteur maximale est atteinte

Les inspecteurs de la DGTA visiteront à nouveau ces clubs pour vérifier que les restrictions sont bien appliquées.

Télémetrie de la hauteur en zones CTR civiles

Pour compléter l'information parue dans l'AAModels-info de décembre, notons que les modules HF 2.4GHz de Jeti (fabricant en République Tchèque) permettent, avec l'adjonction du module MVARIO (coût env. 50€) et de l'afficheur sur l'émetteur, de recevoir notamment une alerte concernant la hauteur actuelle du modèle avec affichage par display et même pour les toutes dernières versions de recevoir l'information vocale également. Les modules Jeti peuvent être adaptés à la plupart des "anciennes radios" (lisez celles qui ne font pas le 2.4 GHz) pour le convertir en 2.4GHz de haute qualité. Le seul gain considérable de fiabilité de la liaison pilote-modèle vaut très largement l'acquisition et le montage de ce matériel.



Nos amis de la VML ont identifié chez un importateur belge (Microtechnics situé à Siplet) les systèmes FrSky d'envoi au sol de divers paramètres de vol, dont la hauteur, de façon tout à fait indépendante de la radiocommande proprement dite. Les frais d'équipement avec ce type de matériel (une sonde altimétrique, un module émetteur, un hub, un module récepteur et un affichage) se montent à une centaine d'Euros. Il vaut la peine de bien comparer avec les frais de passage au 2.4GHz, avec en même temps la télémetrie de la hauteur...

NB. Il n'est pas rare que l'on confonde deux termes en matière de distance du modèle au sol:

1. l'*altitude*, qui est en principe l'altitude au dessus du niveau moyen de la mer (ce que l'on appelle **AMSL** (above main sea level) en jargon aéronautique. C'est ce terme qui est utilisé pour caractériser les CTR et les TMA sur les cartes aéronautiques
2. la *hauteur*, qui désigne la distance verticale séparant le modèle du sol directement en dessous de lui. En termes aéronautiques, on parle de **AGL** (above ground level). En vol-à-voile par exemple, on cale l'alti mètre

en AGL avant le départ, car il est de peu d'intérêt de savoir qu'on évolue à tant de mètres au dessus du niveau de la mer, alors que l'aérodrome où on doit se poser se situe à 400m d'altitude...

Les autorisations décernées par la DGTA concernent dans tous les cas **la hauteur des évolutions du modèle au dessus du sol.**



OBJECTIF « SANG NEUF »



Pour des raisons d'organisation, la date de lancement de l'opération a dû être revue. L'opération se déroulera pendant le printemps et l'été de l'année prochaine.

Non ce n'est pas le nom d'un nouvel album de Tintin mais le nom d'une opération menée par l'**AAM** pour **amener les jeunes vers notre hobby.**

Son principe est simple et réunit tous les acteurs, les clubs, les annonceurs, la fédération et bien sûr les ados pour une opération où tout le monde gagne.

Le jeune sera invité à acheter chez un de nos **annonceurs** un modèle déterminé de motoplaneur électrique de début, à un prix préférentiel, négocié par l'AAM. Une fois son modèle sous le bras, il pourra rejoindre un de nos clubs proche de chez lui et y être initié à la pratique de l'assemblage puis du pilotage de son modèle.

Le club désignera un de ses membres pour aider le jeune à assembler son modèle, à comprendre son fonctionnement, à le piloter en toute sécurité.

L'apprentissage se fera de préférence en double commande et le jeune pilote sera, dans la mesure du possible, lâché en solo, puis couronné par le passage du brevet élémentaire.

L'AAM fera bénéficier le jeune qui rejoint l'opération des avantages réservés aux membres actifs de l'AAM dès la date de sa présentation dans le club de son choix, et jusqu'à la date de clôture incluse, à savoir:

- une assurance accidents corporels et dégâts matériels sur les terrains des clubs AAM
- la newsletter mensuelle
- les numéros de notre magazine l'AAModels-info qui paraîtront pendant sa période d'apprentissage.

Le grand jour pour tous sera le 15 août 2012, tous les clubs qui auront participé à l'opération accueilleront les jeunes pilotes au cours d'une journée festive couronnée de nombreux prix. Les jeunes qui auront participé jusqu'au bout à l'opération et qui seront donc présents ce 15 août 2012, seront affiliés gratuitement à l'AAM jusqu'à la fin décembre.

Tous ensemble, tous gagnants :

L'élève gagnera un accueil unique et peut-être une intervention financière. Cela dépendra du sponsoring obtenu.

Le club et l'AAM gagneront de jeunes nouveaux membres.

Les vendeurs gagneront de nouveaux clients

Etes-vous prêts à agir au niveau de votre club pour que cette opération soit un succès. Si oui, faites nous en part en envoyant un **courriel** à notre président [Gérard Proot](#)



L'Objectif Sang Neuf devrait être lancée pour la période des vacances de Pâques 2012. Nous attendons vos marques d'intérêt dès que possible. Lors de l'assemblée générale de janvier 2012, on fera le point sur l'avancement de la préparation.

La parole aux clubs :



Rappelons que pour pouvoir bénéficier des subsides consentis aux clubs qui organisent des concours et des rencontres de promotion, il est indispensable que leurs dirigeants renvoient sans délai le formulaire de subsides complété, disponible sur notre site

web: <http://www.aamodels.be/administration/documents/sport>.

N'oubliez pas de renvoyer ce document dans des délais raisonnables et à la bonne adresse. A défaut de ce renvoi, il sera inutile de râler contre le secrétaire fédéral pour des subsides non perçus !

Brevets

Les brevets de l'AAM

Le brevet élémentaire de l'AAM

À ce jour (27/11/2011), la base de données de nos membres révèle que 86 examinateurs ont été qualifiés. Le nombre de brevetés se monte à 268 A, 154 P et 39 H.

Le cap de 250 brevetés est donc dépassé.

Qui est le 250ième?....

Ce sera la surprise de l'Assemblée Générale 2012



Le brevet élémentaire de l'AAM sera probablement informatisé au cours de cet hiver. Cela évitera bien de la paperasserie.

Le brevet de démonstration de l'AAM: La commission a abouti à un projet, largement compatible avec le brevet français, qui sera publié dès que le conseil d'administration l'aura examiné et approuvé. Sauf surprises, on pourra le mettre en oeuvre dès le début de la prochaine saison sportive.

Nouvelles de l' AISF

Séminaire AISF: Le Sport et les règles du jeu fiscales et sociales

Le **10 décembre** prochain, l'Association Interfédérale du Sport Francophone (A.I.S.F.) organisera un séminaire sur le thème *Le Sport et les règles du jeu fiscales et sociales*. En effet, fisc et monde sportif ne font pas toujours bon ménage! L'administration fiscale a d'ailleurs constaté de nombreuses insuffisances dans le chef des clubs sportifs, souvent dues à une méconnaissance des obligations en la matière.



C'est donc afin de combler ces lacunes et de fournir aux fédérations et clubs sportifs diverses clés pour affronter



efficacement les contrôles annoncés dans le courant 2012 que l'AISF a le plaisir de vous convier à ce séminaire. Quatre spécialistes y aborderont les thématiques suivantes : Les obligations fiscales et comptables des clubs sportifs, la TVA et les clubs sportifs ainsi que les lois sociales et les clubs sportifs.

Vous trouverez le programme ainsi que le formulaire d'inscription en activant vers le lien suivant:

<http://www.aisf.be/wordpress/?p=5325le>

 **Aidez à la diffusion de cette newsletter** 

Nous invitons instamment tous les secrétaires de nos clubs affiliés à envoyer dès que possible à notre secrétariat (jl.dufour@telenet.be) un fichier Excel avec les adresses email de leurs membres. Deux colonnes suffisent : le matricule AAM dans l'une et l'adresse email du membre dans l'autre. En plus des souscriptions individuelles déjà possibles sur notre site web ([ici](#)), vos contributions nous permettront d'élargir rapidement notre liste de diffusion à toute la communauté aéromodéliste.

Cette page est notre nouvel outil A TOUS.

--

Si vous souhaitez annuler votre souscription, cliquez ici: [ce lien](#)

Pour mettre à jour vos données personnelles ou suspendre votre souscription, visitez:

[ce lien](#)

Faire suivre ce message à quelqu'un

[ce lien](#)

--

POWERED BY [PHPLIST](#) v 2.10.13, © [TINCAN LTD](#)